



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Marché européen de l'électricité

Question au Gouvernement n° 1784

Texte de la question

MARCHÉ EUROPÉEN DE L'ÉLECTRICITÉ

Mme la présidente . La parole est à Mme Annick Cousin.

Mme Annick Cousin . Le coût de l'énergie demeure l'une des préoccupations majeures de nos concitoyens. Grâce à l'alliance de la production nucléaire et de la production hydraulique, les Français pourraient, et devraient, bénéficier de l'une des électricités les moins chères d'Europe. La réforme du marché européen de l'électricité, qui sera votée ce soir au Parlement européen et dont votre gouvernement s'est félicité, est une arnaque. Pourquoi ? Parce qu'elle ne prévoit aucune remise en question des règles de libéralisation du marché de l'énergie, qui sont pourtant un échec depuis plus de vingt ans. Les factures des ménages et de la majorité des entreprises ont explosé en raison de vos choix politiques désastreux et ne diminueront pas. Le prix de l'électricité restera indexé sur le coût marginal de la dernière unité de production appelée sur le marché – manière barbare de dire que les factures sont soumises aux caprices des spéculateurs, aux subventions accordées aux énergies intermittentes et aux coûts du gaz importé. Malheureusement, il se passe exactement ce qu'avait dit Marine Le Pen (« Ah ! » *et sourires sur les bancs du groupe RE*), lors de la campagne présidentielle, contre vos mensonges.

M. Stéphane Travert . Ah, si elle n'était pas là !

M. Erwan Balanant . Elle est où, d'ailleurs ?

M. Philippe Gosselin . C'est Mme Soleil !

Mme Annick Cousin . Vous allez non seulement maintenir les hausses de prix, mais imposer le rattrapage des coûts sur les factures, alors que vous aviez promis l'inverse. Cet accord désavantage les entreprises et les contribuables français au profit de l'Allemagne et des spéculateurs. Il est impératif de mettre fin à cette absurdité et à cette injustice. Quand allez-vous baisser la facture d'électricité de 40 %, comme le propose le Rassemblement national (*Exclamations sur les bancs du groupe RE*),...

M. Rémy Rebeyrotte . Dès que Poutine aura perdu la guerre !

Mme Annick Cousinen reprenant enfin le contrôle de l'énergie que nous produisons nous-mêmes à bas coût ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe RN.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le Premier ministre.

M. Gabriel Attal, Premier ministre . Il est toujours ironique d'entendre les députés du Rassemblement national

nous faire la leçon en matière de politique énergétique. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe RE.*) Vous entendre... (*Vives exclamations sur les bancs du groupe RN.*) Calmez-vous, je vous en prie, et laissez-moi m'exprimer.

Vous entendre vous faire les défenseurs du nucléaire ne manque pas de sel. Il y a encore quelques années, Marine Le Pen appelait à la sortie du nucléaire. (*Protestations sur les bancs du groupe RN.*)

Mme Julie Lechanteux . Vous mentez !

M. Gabriel Attal, Premier ministre . Telle est la réalité ! Elle voulait que la France abandonne cette énergie. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe RE.*)

M. Pierre-Henri Dumont . Vous, vous avez soutenu la stratégie de Nicolas Hulot !

M. Gabriel Attal, Premier ministre . Le marché européen de l'électricité était-il parfait ? Non, et nous l'avons toujours dit. Fallait-il en sortir de manière fracassante comme vous l'avez proposé ? Non, car ce serait courir le risque du blackout à certaines périodes – encore récemment, nous avons dû importer de l'électricité. (*Mêmes mouvements.*) Sortir du marché européen de l'électricité aurait également pour conséquence que nous ne puissions plus exporter de l'électricité, ce qui constitue pourtant une source de gains pour notre pays.

En réalité, le Rassemblement national propose un Frexit en pièces détachées. (*Vives protestations sur les bancs du groupe RN.*)

Mme Julie Lechanteux . Ce n'est pas vrai ! Mensonge !

M. Gabriel Attal, Premier ministre . Vous voulez que nous sortions du marché européen de l'électricité parce que vous voulez sortir de l'Union européenne. Et si vous êtes contre la politique agricole commune (PAC), c'est pour la même raison. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe RE.*) Vous proposez systématiquement de sortir des projets communs de l'Union européenne parce que vous n'aimez pas l'Europe.

C'est parce que le marché européen de l'électricité n'est pas parfait que nous l'avons fait évoluer.

M. Philippe Ballard . Il y a encore de la marge !

M. Gabriel Attal, Premier ministre . Contrairement à ce que vous indiquez, la réforme soumise au vote du Parlement européen permettra de protéger beaucoup mieux le nucléaire qu'auparavant puisque la France a obtenu que les actifs nucléaires existants y soient intégrés. Cette réforme aura une conséquence claire et simple : grâce à elle, nos compatriotes paieront l'électricité à un coût maîtrisé, proche du coût de production du bouquet énergétique.

Mme Laure Lavalette . Si seulement !

M. Gabriel Attal, Premier ministre . Notre bouquet énergétique sera moins exposé aux variations des prix : voilà la réalité.

À écouter le Rassemblement national, ses changements de position permanents et sa volonté de sortir du marché européen de l'électricité, ses pas de côté et ses va-et-vient sur le nucléaire (*Exclamations continues sur les bancs du groupe RN*),...

Mme Julie Lechanteux . Ça c'est vous, ce n'est pas le RN ! C'est le « en même temps » !

M. Gabriel Attal, Premier ministreon se dit que vous vous satisferiez très bien d'une situation dans laquelle la France serait totalement dépendante de l'énergie des Russes et des grandes puissances internationales.

C'est cela votre projet caché pour les Français et pour l'Europe ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe RE.*)

Données clés

Auteur : [Mme Annick Cousin](#)

Circonscription : Lot-et-Garonne (3^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1784

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 avril 2024

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 11 avril 2024